



COMPTE RENDU CAPN 11/04/2013

Cette CAPN s'inscrit dans un contexte où l'Education nationale n'a pas encore adhéré au CIGEM. Mme GUIDON explique qu'une RIME aurait lieu le lendemain le 12 avril. L'administration a souhaité surtout répondre à nos questions concernant la CAPN (mutations).

Nous avons comme chaque année dénoncé le nombre réduite de possibilités d'accueil (quoiqu'en augmentation par rapport à 2012) et surtout le fait que beaucoup d'académies sont fermées : Montpellier, Rennes et Nantes qui ouvrent peu, Toulouse et Bordeaux également. Sur l'académie de Nantes, nous apprendrons en cours de CAPN que le nombre se réduit de 4 à 3 PA.

Le résultat c'est que dans la plupart des académies, ne peuvent muter que les rapprochements de conjoint...

Nous avons demandé et semble-t-il obtenu plusieurs avancées sur le déroulement des mutations :

- l'ajout automatique d'une possibilité d'accueil quand un collègue déjà présent dans l'académie obtient un poste précis ou un postes à responsabilités particulières.
- le passage obligé par la métropole pour les collègues en COM qui sollicitent un nouveau poste en COM ceci pour permettre à tout le monde de pouvoir obtenir ces postes et pour ne plus empêcher ceux originaires de ces COM de pouvoir rentrer chez eux.
- une réflexion sur les cas médicaux et les travailleurs handicapés pour un « barémage » de ces situations et éviter le flou artistique qui prévaut.

Sur les PPHR (mouvement commun APAENES/CASU), les procédures ne sont pas claires : ainsi Versailles qui a remonté très tard les postes n'a classé que le collègue retenu et n'a pas reçu tous les candidats loin s'en faut.

Sur la Centrale c'est toujours hélas le flou sur des possibilités d'accueil qui n'en sont pas puisque les collègues sont « choisis ».

En résumé pour obtenir une mutation en Attaché ou Attaché principal c'est rapprochement de conjoint pour les affectations au barème, sinon c'est les postes à profil sur PPHR, PRP ou COM.

En ce sens, nous ne pouvons être satisfait du déroulement de ces opérations et nous nous sommes abstenus sur le tableau annuel des mutations pour dénoncer le manque de possibilités d'accueil, les académies qui réduisent volontairement les entrées pour faire leurs restructurations.